

Avis de constitution

SOCIETE « N'DIAYE DISTRIBUTION ET COMPAGNIE » en abrégé «  
N.D.C »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE DJIBI, Lot M14, Ilot  
00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14 Fév 2024, et enregistrés au CEPICI le 15 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « N'DIAYE DISTRIBUTION ET  
COMPAGNIE » en abrégé « N.D.C »

Objet : - VENTE DES PRODUITS ALIMENTAIRES  
- COMMERCE DE MARCHANDISES DIVERSES  
- RESTAURATION  
- LOCATION DE VOITURES  
- IMPORT – EXPORT  
- HYDROCABURES  
- PRESTATION DE SERVICES ET DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE DJIBI, Lot M14, Ilot

00

Dirigeant(s) M N'DIAYE BASSOUKA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01692 du 23/02/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10681/GTCA/RC/2024 du 23/02/2024

